# ORGANIGRAMME 2018-2019

**LA GESTIONNAIRE : MME NEVEU**

*Elle gère le budget du collège au quotidien. Elle est en charge de la demi-pension (paiement et achats), du matériel du collège, des travaux et aménagements des locaux, notamment en termes de sécurité. Elle gère les ressources humaines à l'égard des personnels TOS ainsi que certains personnels administratifs*

**Secrétaire : MME HAIRON**

**LE PRINCIPAL : M. TOULET MORLANNE**

*Il dirige l'établissement en qualité de représentant de l'Etat. Il veille au bon déroulement des enseignements, au respect des droits et des devoirs de tous les membres de la communauté éducative.*

**LA PRINCIPALE ADJOINTE : MME CHABREFY**

*Elle seconde le principal (répartition des tâches) et le remplace sur toutes les attributions du principal en cas d'absence.*

**Secrétaires : MME MARIE, MME HAIRON**

**Les représentants des parents d'élèves**

*Ils représentent les parents et les familles. Ils font le lien entre les parents et les professeurs et l'administration du collège.*

Président et exécutif du

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*qui se prononce sur le projet d'établissement, le bilan pédagogique, le budget, le règlement intérieur, les programmes du FSE et de l'AS, les conventions et contrats……*

*Au sein de celui-ci siègent des représentants des personnels, des parents, des élèves, des collectivités locales, etc.*

**LE DIRECTEUR DE SEGPA : M. François GASGNIER**

*Il est chargé de l'organisation pédagogique et de l'animation de l'équipe de SEGPA (incluant tous les professeurs qui interviennent), du suivi des élèves de SEGPA. De plus, il est impliqué dans le fonctionnement de l'ULIS.*

*Il est associé à la marche de l'établissement.*

**Le personnel TOS (techniciens, ouvriers de service) : les 10 agents (environ)**

*Il participe au bon fonctionnement de l'établissement : accueil, entretien des locaux, service de restauration et d'hébergement.*

**Le service Vie Scolaire**

**- les conseillers principaux d'éducation : M. CHARLEMAGNE et MME ZERROUKI**

**- les Assistants d'Education**

*Ils gèrent les absences, les retards, les problèmes de discipline en partenariat avec les autres membres de la communauté éducative, les permanences, les problèmes des élèves, toute la vie des élèves en dehors des cours, …*

*Ils assurent notamment des entretiens avec les familles pour toute question de l'ordre de la vie au collège*

**Les 55 professeurs (environ) dont la documentaliste**

*Ils assurent l'enseignement d'une ou de plusieurs disciplines, le suivi individuel et l'évaluation des élèves.*

***+ 2 Assistantes de langues** (Anglais, Espagnol)*

***+ 1 assistant d'éducation TICE** (M. LAURENCON)*

**L'infirmière : MME LEDRU**

*Elle est particulièrement chargée de l'accueil et de l'écoute des élèves et de leurs parents, animatrice des actions de santé en faveur des élèves.*

**Le médecin scolaire : Dr CLOUET**

*Elle met en œuvre la politique de santé en faveur de tous les élèves.*

**La Psychologue de l'Education Nationale**

**MME GROS-ABADIE**

*Elle informe l'élève et sa famille et aide à l'élaboration ainsi qu'à la réalisation des projets scolaires, universitaires et professionnels des élèves.*

**L'Assistante Sociale : MME BOUCHET**

*Elle apporte écoute, conseils et soutien aux élèves pour favoriser leur réussite individuelle et sociale. Elle aide les jeunes les plus en difficulté.*